

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 6-10 novembre 2006

PROGRAMMES DE PAYS

**Point 8 de l'ordre du
jour**

*Pour approbation selon la
procédure d'approbation
tacite*



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.2/2006/8/7

24 juillet 2006

ORIGINAL: FRANÇAIS

PROGRAMME DE PAYS – GUINÉE 10453.0 (2007–2011)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation selon la procédure d'approbation tacite.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, ODD: M. M. Darboe tél.: 066513-2201

Attaché de liaison principal, ODD: M. T. Lecato tél.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



RESUME

La Guinée a une population d'environ 9 millions d'habitants et se classe parmi les pays les moins avancés, à faible revenu et à déficit vivrier. On estime que 49 pour cent de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et cela est particulièrement marqué en milieu rural.

La malnutrition aiguë est estimée à 9,4 pour cent chez les enfants de moins de 5 ans; la malnutrition chronique, à 34,8 pour cent et l'insuffisance pondérale, à 25,8 pour cent. L'état nutritionnel des mères reste préoccupant: 12 pour cent des femmes présentent un indice de masse corporelle situé en dessous du seuil critique. Les carences en micronutriments sont importantes dans toutes les couches de la population. Selon les chiffres fournis par le Gouvernement, le taux de séoprévalence variait de 2 à 7 pour cent en 2000 et était estimé entre 3 et 8 pour cent en 2005.

Grâce aux efforts consentis, le taux brut de scolarisation a régulièrement progressé au cours des dernières années pour atteindre 79 pour cent en 2005. On observe toutefois une forte disparité entre les régions, ce qui est également vrai des résultats scolaires.

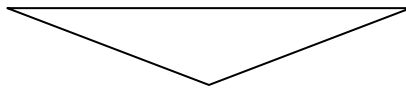
Le nouveau programme de pays 2007–2011 répond aux objectifs fixés dans le document du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et s'inscrit dans la politique du Gouvernement en matière de développement. Il est également en conformité avec sept des huit objectifs du Millénaire pour le développement (plus spécifiquement, les objectifs 1 à 7).

Le nouveau programme correspond aux priorités du PAM, telles qu'elles sont définies dans la politique visant à favoriser le développement et le Plan stratégique de 2006–2009. Les composantes liées à la santé et à la nutrition maternelle et infantile, ainsi que "l'Appui à l'éducation de base" se rapportent respectivement aux objectifs stratégiques 3 et 4, tandis que la composante "Appui au développement rural communautaire" correspond à l'objectif stratégique 2. Le programme de pays tient également compte des Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes.

Les principaux effets escomptés du programme 2007–2011 sont les suivants: i) croissance soutenue des effectifs de l'enseignement primaire, notamment chez les filles, et baisse du taux d'absentéisme et d'abandon scolaires; ii) amélioration de la disponibilité alimentaire grâce à l'augmentation de la production agricole dans les zones d'intervention; iii) amélioration de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et des mères allaitantes; iv) appui nutritionnel aux personnes infectées par le VIH/sida; et v) amélioration de la sécurité alimentaire des familles affectées par cette maladie. Dans les zones d'intervention communes, la synergie entre les différentes composantes sera favorisée.

L'aide du PAM est destinée à environ 170 400 bénéficiaires en moyenne par an. Les composantes seront mises en œuvre dans les zones sélectionnées sur la base des résultats de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité de 2005, caractérisés par une insécurité alimentaire structurelle, des taux de malnutrition chronique élevés et un faible taux de scolarisation.

PROJET DE DECISION*



Le Conseil approuve selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Guinée 10453.0 (2007–2011) (WFP/EB.2/2006/8/7), lequel requiert 26 128 tonnes de produits alimentaires pour un coût de 17,7 millions de dollars É.-U., couvrant la totalité des coûts opérationnels directs de base.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



ANALYSE DE LA SITUATION

1. La Guinée se classe parmi les pays les moins avancés, à faible revenu et à déficit vivrier. En 2005, sa population était estimée à plus de 9 millions d'habitants¹. Cette même année, le pays se classait au 156ème rang (sur 177) sur l'échelle de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
2. En dépit d'un riche potentiel agricole et minier (bauxite, or, diamant et fer), le pays traverse une crise économique et sociale sans précédent, marquée par un net ralentissement de la croissance (2 pour cent), inférieure à la croissance de la population (2,3 pour cent), une inflation en forte augmentation et une aggravation sensible de la pauvreté. Le revenu national brut par habitant, qui était de 450 dollars É.-U. en 2000, n'était plus que de 385,7 dollars en 2004².
3. Selon le Ministère de l'économie et des finances³, la population vivant en dessous du seuil de pauvreté est passée de 40 pour cent en 1996 à 49 pour cent en 2004, l'extrême pauvreté touchant 19,1 pour cent des citoyens. La pauvreté est particulièrement marquée en milieu rural avec un ratio de 60 pour cent. Les régions les plus touchées sont la Haute- et la Moyenne-Guinée avec, respectivement, des ratios de pauvreté de 67,5 pour cent et 55,4 pour cent.
4. Selon la récente analyse menée par le PAM sur la sécurité alimentaire en Guinée, 16 pour cent des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire dans l'ensemble du pays, avec une forte variation selon les zones. Les zones les plus touchées étant la zone 5, située en Moyenne-Guinée, avec 32 pour cent, la zone 8, en Haute-Guinée, avec 18 pour cent et la zone 10, en Guinée-Forestière, avec 19 pour cent. Ces ménages consomment principalement du riz, du manioc et du poisson. Ils consacrent plus de la moitié de leurs ressources à l'achat de nourriture, la majorité d'entre eux étant des agriculteurs dont la principale source de revenu est la vente de produits agricoles. Ils vivent dans des zones qui souffrent d'un manque prononcé d'infrastructures de base (santé, routes, eau, éducation) et ont peu accès à un marché (voir la carte). Notons aussi que dans la zone 7, située en Haute-Guinée, plus de 50 pour cent des ménages sont en situation de risque d'insécurité alimentaire.
5. Malgré des conditions agroécologiques favorables, l'agriculture guinéenne est sous-productive. La production agricole nationale est insuffisante pour couvrir les besoins du pays pour: le riz (25 pour cent du riz disponible est importé bien qu'il soit l'aliment de base de la majorité de la population), les produits halieutiques (19 pour cent de la consommation) et les produits laitiers (20 pour cent de la consommation). Ainsi, la sécurité alimentaire du pays dépend-elle, dans une certaine mesure, des importations, elles-mêmes tributaires de la disponibilité de devises étrangères générées par les exportations.
6. Tous les indicateurs de nutrition se sont dégradés depuis cinq ans. La morbidité, des pratiques d'hygiène et de sevrage inadéquates, des conditions de vie difficiles et les déficits alimentaires entraînent une augmentation de la malnutrition dans la population infantile de moins de 5 ans, qu'il s'agisse de malnutrition aiguë (9,4 pour cent en 2005), de malnutrition chronique (34,8 pour cent en 2005) ou d'insuffisance pondérale

¹ PNUD. *Rapport mondial sur le développement humain 2005*.

² Bilan commun de pays, octobre 2005.

³ Ministère de l'économie et des finances. *Deuxième rapport de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté*. Conakry, juillet 2005.



(25,8 pour cent en 2005). L'état nutritionnel des mères reste préoccupant: 12 pour cent des femmes présentent un indice de masse corporelle situé en dessous du seuil critique, ce qui constitue un facteur de risque pour leur grossesse et influence l'état nutritionnel du futur enfant⁴. Le niveau de mortalité maternelle reste élevé, avec environ 528 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2005. Les carences en micronutriments sont tout aussi préoccupantes. Au moins 25 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrent de carences en vitamine A et les carences en fer touchent toutes les catégories d'âges (79 pour cent des enfants de 0 à 59 mois et 63,2 pour cent des femmes enceintes, entre autres). La prévalence nationale de la carence en iode atteint 26,8 pour cent.

7. Selon les chiffres fournis par le Conseil national de lutte contre le sida (CNLS), le taux de séroprévalence en 2000 variait de 2 à 7 pour cent et était estimé entre 3 et 8 pour cent en 2005⁵. L'augmentation du taux de séroprévalence en Guinée, après l'apparition du premier cas en 1987, a amené le Gouvernement à mettre en œuvre des stratégies visant à favoriser la prise en charge nutritionnelle des personnes touchées par cette maladie. Il ressort d'une enquête sur la sécurité alimentaire des ménages affectés par le VIH/sida⁶ que la majorité des ménages sont classés comme vulnérables et consacrent plus de 64 pour cent de leurs revenus à l'alimentation. Dans ces familles, les enfants de moins de 5 ans ont des taux de malnutrition supérieurs à la moyenne nationale: 21,5 pour cent souffrent de malnutrition aiguë, 44,4 pour cent de malnutrition chronique et 33 pour cent d'insuffisance pondérale.
8. En matière d'éducation, le pays s'est engagé dans le Programme Éducation pour tous (PEPT), qui implique tous les sous-secteurs de l'éducation avec comme axe majeur la scolarisation universelle, l'amélioration de la qualité de l'éducation et la gestion décentralisée. Grâce aux efforts consentis, le taux brut de scolarisation (TBS)⁷ a connu une augmentation constante pour atteindre 79 pour cent en 2005. Le taux de scolarisation des filles dans l'enseignement primaire s'est amélioré, passant de 51 pour cent en 2000 à 73 pour cent en 2005⁸, mais les familles continuent à privilégier la scolarisation des garçons aux dépens de celle des filles.
9. Les efforts à fournir dans les différents cycles, notamment le primaire, demeurent importants. En effet, on observe une forte disparité du TBS entre les régions (pour 2004, on enregistre un taux de 128 pour cent à Conakry; 60 pour cent à Labé, 67 pour cent à Kankan, pour une moyenne nationale de 77 pour cent). Par ailleurs, le taux d'achèvement des études primaires présente des disparités significatives entre le milieu urbain (77 pour cent) et rural (33 pour cent) et entre les filles (41 pour cent) et les garçons (55 pour cent). Divers facteurs contribuent à cette situation: coûts directs de l'école, manque d'infrastructure, de professeurs et de matériels scolaires, et santé précaire des élèves.
10. La politique du Gouvernement en matière de développement, définie dans "Guinée, Vision 2010"⁹, demeure valide dans ses grandes lignes. Ses éléments essentiels sont repris dans le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) adopté en 2002 par le Gouvernement et qui est devenu le cadre de référence de la politique nationale de

⁴ BCP, octobre 2005.

⁵ Source: <http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/>

⁶ Enquête sur la sécurité alimentaire des ménages infectés et affectés par le VIH/sida à Conakry et N'Zérékoré, octobre 2004.

⁷ Rapport entre le nombre d'élèves inscrits au primaire et la population scolarisable (7-12 ans).

⁸ Rapport 2005 de la revue du PEPT, septembre 2005.

⁹ Ministère de l'économie et des finances: *Guinée, Vision 2010*. Conakry, 26 décembre 1996.



développement¹⁰. L'agriculture est le secteur prioritaire de cette stratégie car elle concentre le plus grand potentiel susceptible d'accroître les revenus des plus démunis. Les objectifs assignés à ce secteur sont l'accélération de la croissance, la sécurité alimentaire, la maximisation des bénéfices et la préservation des ressources naturelles. La mise en œuvre de cette stratégie s'est toutefois faite dans des conditions difficiles, marquée par l'insécurité dans la sous-région, la chute du prix des exportations, la flambée du prix des importations, une baisse des investissements et une diminution des appuis extérieurs.

ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA COOPERATION PASSEE

11. Le PAM a commencé ses activités en Guinée en 1964. Il a appuyé des projets touchant divers secteurs (éducation, infrastructure routière, développement rural, santé, nutrition) et des opérations humanitaires (interventions d'urgence et assistance aux réfugiés). Le montant global de l'assistance du PAM à la Guinée depuis 1964 s'élève à près de 214 millions de dollars.
12. Le précédent programme de pays, qui s'étendait de 2002 à 2005 (avant d'être prolongé jusqu'à décembre 2006), ne comportait que deux composantes fondamentales¹¹: "Appui à l'enseignement primaire et scolarisation des filles" et "Développement rural communautaire". Une évaluation réalisée en mars 2004¹² a conclu que le programme avait adopté une orientation axée sur les zones et les groupes les plus vulnérables et qu'il s'inscrivait dans la politique du Gouvernement en matière de développement (plus spécialement pour l'agriculture et l'éducation). Bien que formulé avant le bilan commun de pays (BCP) et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), le programme de pays était cohérent avec ces documents et sa mise en œuvre s'est déroulée en collaboration avec certains partenaires, notamment le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).
13. Les principales recommandations de l'évaluation sur la composante "Éducation" étaient les suivantes: i) envisager l'intégration des collèges (premier cycle du secondaire) situés dans les zones rurales; ii) appuyer des cours d'alphabétisation fonctionnelle pour adultes, notamment pour les femmes; iii) appuyer les centres de la petite enfance soutenus par l'UNICEF; et iv) intégrer graduellement au programme de pays les cantines scolaires déjà sélectionnées par le PAM en Guinée-Forestière (dans le cadre d'une intervention prolongée de secours et de redressement—IPSR)¹³. Ces différentes recommandations ont été provisoirement mises en veilleuse faute de ressources nécessaires à leur mise en œuvre. En attendant la priorité est donnée au soutien à l'éducation primaire et à la scolarisation des filles du précédent programme de pays.
14. Considérant la lenteur de la mise en œuvre de la composante "Développement rural", l'évaluation formulait les recommandations suivantes: i) lui donner comme principale vocation d'appuyer le secteur éducatif; et ii) rechercher des partenaires d'exécution dotés de ressources complémentaires à celles du PAM (recommandation en voie d'exécution). L'évaluation recommandait aussi que le PAM considère la possibilité de soutenir la lutte contre le VIH/sida (recommandation en voie d'exécution).

¹⁰ Ministère de l'économie et des finances: *Stratégie de réduction de la pauvreté en Guinée*, janvier 2002.

¹¹ Les composantes étaient alors désignées sous le terme "activités".

¹² Évaluation préparée par le bureau de pays avec des consultants externes et indépendants.

¹³ Certaines de ces écoles ont été intégrées provisoirement dans le programme de pays 10039.0 mais ne peuvent être incluses dans le programme 10453.0, faute de ressources.



15. Certains enseignements tirés de l'évaluation des opérations antérieures méritent d'être soulignés:
- Les opérations ont moins d'impact lorsque le ciblage des activités et des bénéficiaires présente des lacunes.
 - L'alimentation scolaire devrait être intégrée à la politique sectorielle du Gouvernement afin de contribuer à la pérennité du programme.
 - Les projets d'aide alimentaire ont un plus grand impact lorsqu'ils bénéficient d'un encadrement technique adéquat et adapté aux bénéficiaires.
16. Les besoins du pays en aide alimentaire demeurent importants et le coefficient alpha¹⁴, qui s'élevait à 1,13 au moment de la formulation du nouveau programme de pays en octobre 2005, indique qu'en termes de coût-efficacité, le programme en cours est satisfaisant. Par ailleurs, les 10 900 tonnes de vivres distribuées en cinq ans dans le cadre du programme 2002–2006 sont insignifiantes en comparaison des consommations nationales annuelles (de l'ordre de 1 000 000 de tonnes de riz) et n'ont pas perturbé les marchés locaux.

PROCESSUS CONJOINT D'ELABORATION DU PROGRAMME DE PAYS

17. La formulation du nouveau programme a bénéficié d'une large participation du Gouvernement, des organismes des Nations Unies, des partenaires bilatéraux et de la société civile. Le programme tient compte des conclusions du BCP et du PNUAD, dont les processus d'élaboration ont également été participatifs.

ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS

18. Le nouveau programme 2007-2011 répond aux objectifs fixés dans le document du PNUAD, en voie de finalisation au moment où était élaboré le programme. Il s'inscrit également dans la politique du Gouvernement en matière de développement, dont les éléments essentiels sont repris dans le DSRP. Le programme est en conformité avec sept des huit objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir: 1) réduire l'extrême pauvreté et la faim; 2) assurer l'éducation primaire pour tous; 3) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; 4) réduire la mortalité infantile; 5) améliorer la santé maternelle; 6) combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies; et 7) assurer un environnement durable.
19. Le programme répond également aux priorités du PAM, telles qu'elles sont définies dans la politique visant à favoriser le développement et le Plan stratégique de 2006–2009. La composante "Appui au développement rural communautaire" correspond au deuxième objectif stratégique, tandis que les composantes liées à la santé et à la nutrition maternelle et infantile, ainsi que "l'Appui à l'éducation de base" se rapportent respectivement aux objectifs stratégiques 3¹⁵ et 4. Le programme tient également compte des Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes. Son objectif d'ensemble est de permettre aux

¹⁴ Coefficient correspondant au ratio entre le coût local des produits et le coût des produits fournis par le PAM jusqu' au point de distribution.

¹⁵ Un volet de la composante No 3 "Santé et Nutrition" contribuant à l'amélioration de la sécurité alimentaire des familles affectées par le VIH/sida correspond au deuxième objectif stratégique.



ménages pauvres (en particulier aux femmes et aux enfants) d'améliorer leur développement social et d'accroître leur sécurité alimentaire.

20. Les principaux effets escomptés du programme 2007–2011 sont les suivants. D'ici à 2011:
 - Le taux de croissance annuelle des effectifs de l'enseignement primaire reste soutenu, notamment celui des filles, tandis que l'absentéisme et le nombre d'abandons diminuent et la participation des parents aux activités scolaires s'améliore.
 - La disponibilité alimentaire est améliorée grâce à l'augmentation de la production agricole dans les zones d'intervention, afin que les communautés puissent approvisionner, au moins en partie, les cantines scolaires.
 - L'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et des mères allaitantes est amélioré.
 - L'état nutritionnel des personnes infectées par le VIH/sida est renforcé, de même que la sécurité alimentaire de leur famille.
21. La matrice des résultats en annexe II présente les effets escomptés, les indicateurs de résultats ainsi que les risques et hypothèses.
22. Compte tenu de l'instabilité régionale et des différents facteurs qui freinent le développement du pays, le bureau du PAM a préparé un plan d'urgence, élaboré en coordination avec les autres organismes des Nations Unies, qui sera actualisé périodiquement.
23. Dans les zones d'intervention commune, la création de synergies entre les différentes composantes sera favorisée par des partenariats reposant sur une forte participation de la communauté. La possibilité de réaliser des achats locaux sera analysée de très près, particulièrement pour les céréales et le sel iodé, tenant compte de la compétitivité des prix sur le marché national en comparaison avec les prix régionaux et internationaux.

Composante fondamentale No 1: Appui à l'enseignement primaire et à la scolarisation des filles

24. Cette composante prolonge en l'élargissant le soutien à l'éducation primaire et à la scolarisation des filles du précédent programme de pays. La composante aura pour objectif de promouvoir l'accès à l'éducation de base, particulièrement pour les filles. En apportant un appui aux cantines des écoles ciblées par son programme, le PAM contribuera à augmenter les taux de scolarisation et d'assiduité et à réduire les inégalités entre garçons et filles dans les écoles.
25. L'appui du PAM aux cantines scolaires vise les élèves des écoles primaires publiques des zones rurales défavorisées et exposées à l'insécurité alimentaire, où la fréquentation scolaire est en dessous de la moyenne nationale (mesurée selon le TBS). Compte tenu de ces critères et des conclusions de l'étude de l'analyse et cartographie de la vulnérabilité (ACV), les préfectures prioritaires pour l'appui aux cantines scolaires sont les suivantes:

Région	Préfecture
Mamou	Pita, Dalaba
Labé	Mali, Lélouma, Tougué, Koubia, Labé
Faranah	Dabola, Dinguiraye
Kankan	Siguiiri, Mandiana, Kouroussa, Kankan

Compte tenu de la priorité donnée à l'éducation des filles, la préférence à l'intérieur des préfectures sera donnée aux zones où les TBS des filles sont inférieurs à la moyenne nationale.

26. L'ensemble des bénéficiaires est estimé à 116 500 en 2007, dont 42 pour cent de filles. Ce pourcentage initial devrait passer à 50 pour cent en 2011. Afin d'inciter les familles à inscrire leurs filles à l'école et à les y maintenir de façon assidue, le PAM fournira des rations sèches aux familles dont les filles sont inscrites dans les trois dernières années du primaire. Les cantines scolaires sont basées en grande partie sur la participation et l'appui de la communauté. Dans ce contexte les cuisinières des cantines recevront une ration d'huile végétale comme un incitatif ou une motivation. Au total, le PAM fournira 18 249 tonnes de produits alimentaires pour cette composante (voir en annexe I-A une ventilation du tonnage par produit).
27. Sous la tutelle du Ministère de l'enseignement pré-universitaire et de l'éducation civique, le suivi et l'exécution du programme seront assurés par la Direction nationale de l'enseignement élémentaire et les directions préfectorales de l'éducation (DPE). Un comité de pilotage, composé de représentants du PAM, d'organisations non gouvernementales (ONG), de l'UNICEF, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), des associations de parents d'élèves et amis de l'école (APEAE) et d'autres ministères, veillera au respect du contrat opérationnel. Le Service de santé scolaire et universitaire prévoit de réaliser des activités de déparasitage et d'éducation sur la santé.
28. Comme pour le précédent programme, le comité de pilotage constituera un lieu d'échange où les parties prenantes présenteront leurs recommandations pour favoriser la coordination d'activités complémentaires. Des ONG (nationales et internationales) partenaires joueront un rôle crucial dans la mobilisation sociale autour de l'école par l'appui qu'elles fourniront aux APEAE (avec un accent particulier sur la participation des parents et la problématique hommes-femmes), aux comités de gestion des cantines scolaires et aux groupements locaux susceptibles de prendre progressivement en charge une partie de l'approvisionnement en vivres des cantines scolaires.

Composante fondamentale No 2: Appui au développement rural communautaire

29. Cette composante vise à permettre aux communautés bénéficiant de l'aide du PAM d'améliorer leur production agricole afin d'atténuer leur vulnérabilité et d'assumer graduellement une plus grande part de responsabilité dans l'approvisionnement continu et diversifié des cantines scolaires. Pour y parvenir, la composante vise en particulier à: i) améliorer et accroître les productions annuelles; ii) encourager les cultures plus rentables à moyen terme, même si elles sont plus lentes à produire; iii) faciliter l'écoulement de la production en réhabilitant certaines pistes rurales; et iv) encourager les producteurs à gérer, restaurer et conserver leurs ressources naturelles. Dans certains cas, la composante appuiera des activités de formation destinées aux producteurs.
30. L'aide alimentaire servira de mesure incitative pour mener à bien des travaux pénibles, entrepris collectivement, ou des travaux communautaires qui demanderont parfois plus



d'une année pour donner des résultats. À court terme, l'aide alimentaire permettra d'assurer, pendant la période de soudure, un transfert de nourriture aux ménages qui participent aux travaux. Les bénéficiaires seront sélectionnés par les partenaires du PAM, en concertation avec celui-ci, en utilisant des critères directement liés à l'insécurité alimentaire des familles (chef de famille analphabète, femme chef de famille, manque d'accès à des outils agricoles, absence d'activité de petit commerce).

31. Les zones sélectionnées pour la mise en oeuvre de cette composante sont identiques à celles de la composante fondamentale No 1.
32. Il est prévu d'atteindre environ 44 170 bénéficiaires par an: 29 170 par des activités Vivres contre travail (VCT) et 15 000 grâce à la formation. Les femmes en seront les principales bénéficiaires. Environ 2 957 tonnes de produits alimentaires seront nécessaires (voir en annexe I-A une ventilation du tonnage par produit).
33. La mise en oeuvre de cette composante sera placée sous la tutelle du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des eaux et forêts. Un Secrétariat du Comité national de pilotage sera mis en place et assurera la liaison entre les services techniques concernés, le PAM et ses partenaires. La supervision technique et le suivi des travaux seront assurés par les services décentralisés de la Direction préfectorale du développement rural et de l'environnement et de la Direction préfectorale de la promotion féminine, ainsi que par les ONG et unions de producteurs concernées. Les ONG seront sélectionnées sur la base des critères suivants: i) mandat ou vocation pour améliorer la sécurité alimentaire; ii) contribution à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement; iii) expérience d'au moins deux ans dans le développement rural. En outre, la complémentarité avec les interventions de la FAO sera privilégiée.

Composante fondamentale No 3: Amélioration de la santé et de la nutrition des groupes vulnérables (enfants, femmes enceintes et mères allaitantes et personnes vivant avec le VIH/sida)

34. Très embryonnaire au cours du programme précédent, cette composante prendra plus d'importance dans le programme 2007-2011. Elle poursuivra les objectifs suivants: i) prévenir et réduire la malnutrition maternelle et ainsi diminuer le taux d'insuffisance pondérale à la naissance; ii) prévenir et réduire la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans; iii) donner un appui nutritionnel aux personnes infectées par le VIH/sida; et iv) améliorer la sécurité alimentaire des familles affectées par le VIH/sida.
35. Cette composante appuiera le travail du Service national de nutrition, qui a mis sur pied, en collaboration avec des ONG, des interventions nutritionnelles à base communautaire. Ces activités se dérouleront dans des structures déjà identifiées, telles que les systèmes d'information à assise communautaire, les foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle, les centres de nutrition supplémentaire, l'Institut de nutrition et de santé de l'enfant et l'hôpital Donka.
36. Par ailleurs, l'appui aux personnes vivant avec le VIH/sida sera mis en oeuvre en collaboration avec le CNLS et des ONG offrant des services d'assistance spécialisés (suivi médicosocial et psychologique). Ces personnes et leur famille recevront une ration équilibrée dans le cadre des activités de prévention et de sensibilisation menées dans les structures appuyées par ces ONG. Un appui au traitement médical (traitement de la tuberculose, antirétroviraux) pourrait être envisagé, à condition que les médicaments soient disponibles et que les ONG offrent une prise en charge médicale. La sélection des familles bénéficiaires sera réalisée conjointement par le CNLS, les ONG partenaires et le PAM et tiendra compte de l'aspect sanitaire (un membre de la famille infecté par le VIH/sida) et de



la situation sociale (famille en situation d'insécurité alimentaire, consacrant plus de 50 pour cent de ses revenus à l'achat de nourriture).

37. Cette composante sera exécutée dans les préfectures considérées en situation d'insécurité d'après les résultats de l'étude ACV et où les taux de malnutrition et de prévalence du VIH/sida sont les plus élevés. Un dernier critère sera la présence de partenaires d'exécution expérimentés et dotés de moyens complémentaires à ceux du PAM. Quelques partenaires ont été identifiés pour la mise en œuvre de l'activité dans plusieurs préfectures (Terre des Hommes, Africare, Helen Keller International). Les préfectures sélectionnées sont les suivantes:

Région	Préfecture
Conakry	Conakry
Faranah	Dabola, Dinguiraye
Kankan	Kankan, Kouroussa, Siguiri

38. Au total, de 2007 à 2011, le PAM distribuera 4 922 tonnes de vivres (voir en annexe I-A une ventilation du tonnage par produit) à 48 650 bénéficiaires (soit 9 730 bénéficiaires par année).
39. Le Directeur national de la nutrition du Ministère de la santé publique est chargé du contrôle de l'exécution de la composante et de sa coordination technique. Les responsables préfectoraux de la nutrition sont chargés de l'exécution de la composante au niveau décentralisé, en étroite collaboration avec les ONG partenaires. Le Directeur national de la nutrition préside un comité de pilotage réunissant des représentants du PAM, du CNLS et des ONG, qui est chargé de veiller à l'exécution du protocole et du contrat opérationnel de la composante.

GESTION, SUIVI ET EVALUATION

40. Le Gouvernement mettra en place, au niveau national, un Comité intersectoriel de coordination du programme, qui se réunira tous les six mois et sera chargé de veiller à la bonne marche des composantes du programme. Ce Comité inclura des représentants des comités de pilotage de chaque composante, du PAM et des principaux intervenants. Des comités de coordination du programme seront également organisés dans chaque préfecture d'intervention sous la présidence du Secrétaire général de la préfecture.
41. Le Comité intersectoriel sera chargé de la définition des mécanismes d'exécution, de suivi et d'évaluation du programme et de son intégration aux programmes nationaux de développement. Il veillera au développement de synergies entre les composantes, établira le plan d'action, ainsi que les rapports annuels de mise en œuvre du programme de pays.
42. Un système de suivi et d'évaluation axé sur les résultats a été mis sur pied pour l'activité "Cantines scolaires", qui recueille des données sur les bénéficiaires, le mouvement et la distribution des vivres et qui permet de planifier les besoins en vivres, tout en assurant le suivi et l'évaluation des résultats obtenus. Les données sont analysées par les bureaux auxiliaires du PAM, discutées avec les homologues préfectoraux et transmises au bureau national du PAM. L'analyse des informations permet d'identifier les problèmes liés à la mise en œuvre du programme dans les écoles et de proposer des mesures correctives. Ce système de suivi utilise une base de données compatible avec celle du Ministère de l'enseignement pré-universitaire et de l'éducation civique, facilitant ainsi l'échange

d'informations avec les homologues gouvernementaux. Enfin, il est important de souligner que la Guinée participe à la mise en place du dispositif de suivi des programmes d'alimentation scolaire à travers le système ARGOS.

43. Le système utilisé pour les cantines scolaires sera adapté aux besoins et critères des deux autres activités du programme. De plus, les systèmes de suivi des trois activités utiliseront des indicateurs identifiés dans le cadre du PNUAD, qui permettront de mesurer de quelle façon les activités appuyées par le PAM aident la Guinée à atteindre les objectifs du Millénaire.
44. Pour la mise en œuvre efficace du programme, le PAM organisera une formation à l'intention de ses partenaires portant sur: i) le système de suivi et évaluation axé sur les résultats; ii) l'élaboration et l'analyse des cadres logiques; iii) les méthodes participatives accordant une large place aux femmes; et iv) les conséquences du VIH/sida sur le développement. Des enquêtes de référence et des analyses de situation (sur des sujets tels que la scolarisation des filles, la problématique hommes-femmes et les conséquences du sida) visant une meilleure mise en œuvre des activités seront réalisées en concertation avec les partenaires.
45. En collaboration avec le Ministère de la coopération et les ministères techniques de tutelle, le PAM organisera des séminaires au cours desquels les cadres logiques des composantes et du programme de pays seront présentés et validés aux niveaux national et régional, en consultation avec les partenaires (donateurs, organismes des Nations Unies et ONG).
46. Dans le contexte de la décentralisation mise en avant par l'État, la bonne exécution des activités appuyées par le PAM dépendra de la disponibilité de partenaires prêts à s'investir dans les mêmes domaines d'intervention. Ces partenaires devront avoir de solides compétences techniques et disposer de ressources complémentaires à celles du PAM. Pour assurer une coordination efficace avec ces partenaires et assurer un suivi des activités, le PAM devra maintenir son personnel d'encadrement et d'appui, principalement au niveau des préfectures. Si l'on en croit l'expérience récente, le bureau de pays devra compter sur un bureau auxiliaire au minimum dans chacune des régions où sera mis en œuvre le programme.
47. L'évaluation à mi-parcours du programme de pays se fera en 2009, en collaboration avec les partenaires. Elle aura pour objectif d'apprécier dans quelle mesure le programme de pays parvient à atteindre les résultats attendus et recommandera, au besoin, des mesures correctives.

ANNEXE I-A

VENTILATION DES BÉNÉFICIAIRES PAR COMPOSANTE ET RÉPARTITION DES VIVRES						
Composante du programme de pays	Quantité totale de produits (tonnes)	Distribution par composante (%)	Nombre de bénéficiaires hommes/femmes/total (moyenne annuelle)			Femmes bénéficiaires (%)
Composante No 1: Appui à l'enseignement primaire et à la scolarisation des filles						
			Hommes	Femmes	Total	
Total partiel éducation	18 249	70	62 100	54 400*	116 500	47¹
Composante No 2: Appui au développement rural communautaire						
			Hommes	Femmes	Total	
Vivres pour la création d'actifs (VCA)	2 852		13 000	16 170	29 170	
Vivres au profit de la formation (VPF)	105		4 000	11 000	15 000	
Total partiel développement rural	2 957	11	17 000	27 170	44 170	61
Composante No 3: Amélioration de la santé et de la nutrition des groupes vulnérables						
			Hommes	Femmes	Total	
Alimentation thérapeutique	174		285	285	570	
Alimentation supplémentaire	2 052		1 900	1 900	3 800	
Santé maternelle	1 404			2 600	2 600	
HIV/sida	1 292		1 380	1 380	2 760	
Total partiel santé et nutrition	4 922	19	3 565	6 165	9 730	63
TOTAL	26 128	100,00	82 665	87 735	170 400	

* Les filles bénéficiant à la fois des rations sèches et de la cantine scolaire ne sont pas comptées deux fois comme bénéficiaires. Ce nombre inclut les cuisinières (1 500) recevant des rations sèches.

RÉPARTITION DES VIVRES PAR COMPOSANTE (tonnes)				
	Composante No 1	Composante No 2	Composante No 3	Total
Céréales	13 800	2 543	795	17 138
Légumineuses	2 760	254	199	3 213
Huile végétale	1 413	127	398	1 938
Mélange maïs-soja			3 183	3 183
Sel iodé	276	32	82	390
Sucre			266	266
Total	18 249	2 957	4 922	26 128

¹ Passant de 42 pour cent, au début du programme, à 50 pour cent à la fin, soit une moyenne de 47 pour cent.



ANNEXE I-B

TYPE DE PRODUITS, TAILLE DES RATIONS ET TONNAGES					
Composante du programme de pays (bénéficiaires)	Type de produit alimentaire	Taille de la ration par personne et par jour (en grammes)	Valeur nutritionnelle (kcal, pourcentage de kcal protéique)	Nombres de jours	Tonnages
Composante No 1: Appui à l'enseignement primaire et à la scolarisation des filles					
Composante No 1a) cantines scolaires: 115 000 bénéficiaires	Céréales	150	729 kcal. 9,3 %	160	13 800
	Légumineuses	30			2 760
	Huile végétale	10			920
	Sel iodé	3			276
Composante No 1b) rations sèches: pour 7 750 filles et 1 500 cuisinières	4 litres d'huile végétale/trimestre			3 trimestres/année	493
Composante No 2: Appui au développement rural communautaire²					
Composante No 2 44 170 bénéficiaires: 29 170/VCT; 15,000/VPF	Riz	400	1 751 kcal. 8,4%	VCT: 42 jours/année VPF: 3 jours/année	2 543
	Légumineuses	40			254
	Huile végétale	20			127
	Sel iodé	5			32
Composante No 3: Amélioration de la santé et de la nutrition des groupes vulnérables					
Composante No 3a) femmes enceintes et mères allaitantes: 13 000 bénéficiaires	Mélange maïs-soja	250	1 225 kcal. 15,3%	360	1 170
	Huile végétale	25			117
	Sucre	20			94
	Sel iodé	5			23
Composante No 3b) enfants souffrant de malnutrition modérée: 19 000 bénéficiaires	Mélange maïs-soja	250	1 225 kcal. 15,3%	360	1 710
	Huile	25			171
	Sucre	20			137
	Sel iodé	5			34
Composante No 3c) enfants souffrant de malnutrition grave (phase 2): 2 850 bénéficiaires	Mélange maïs-soja	150	700 kcal. 15,8%	360	154
	Huile	10			10
	Sucre	10			10

² Les rations individuelles dans le cadre des activités "Vivres pour la création d'actifs" ou "Vivres au profit de la formation" sont les mêmes. Il est à noter toutefois que les rations familiales diffèrent. Elles sont au nombre de cinq dans le cas des VCA et de deux dans celui des VPF.

TYPE DE PRODUITS, TAILLE DES RATIONS ET TONNAGES					
Composante du programme de pays (bénéficiaires)	Type de produit alimentaire	Taille de la ration par personne et par jour (en grammes)	Valeur nutritionnelle (kcal, pourcentage de kcal protéique)	Nombres de jours	Tonnages
Composante No 3d) personnes touchées par le VIH/sida et leurs familles: 13 800 bénéficiaires	Riz	160	1 040 kcal. 9,6%	360	795
	Légumineuses	40			199
	Huile	20			99
	Mélange maïs-soja	30			149
	Sel iodé	5			25
	Sucre	5			25

**ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES
DU PROGRAMME DE PAYS—GUINÉE 10453.0 (2007–2011)**

Chaîne des résultats (Modèle logique)	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
Résultat(s) visé(s) par le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD)	Indicateurs de résultats du PNUAD	
1. D'ici à 2011, l'accès des enfants à l'éducation de base est amélioré.	1a) TBS pour l'enseignement primaire. 1b) Rapport entre le nombre de filles et de garçons inscrits dans l'enseignement primaire.	
2.1 D'ici à 2011, l'accès des populations, en particulier des enfants et des femmes, à des soins de qualité (curatifs, préventifs et promotionnels) est amélioré.	2.1a) Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans. 2.1b) Proportion d'enfants présentant un faible poids à la naissance parmi les nouveau-nés.	
2.2 D'ici à 2011, les mesures nationales de lutte contre le VIH/sida sont renforcées et améliorées.	2.2a) Pourcentage de femmes enceintes séropositives qui reçoivent un traitement prophylactique complet avec des antirétroviraux pour réduire le risque de transmission de la mère à l'enfant. 2.2b) Pourcentage de personnes séropositives recevant un traitement antirétroviral.	
3. D'ici à 2011, la sécurité alimentaire des groupes vulnérables et la gestion des ressources naturelles sont améliorées.	3a) Proportion de la population souffrant d'insécurité alimentaire. 3b) Superficie des écosystèmes restaurés et des aires clés pour la conservation protégées.	





**ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES
DU PROGRAMME DE PAYS—GUINÉE 10453.0 (2007–2011)**

Chaîne des résultats (Modèle logique)	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
Résultat(s) escompté(s) du programme de pays:	Indicateurs de résultats du programme de pays du PAM	
1.1 D'ici à 2011, l'accès à l'éducation primaire et la fréquentation scolaire, des filles en particulier, sont améliorés: le TBS passe de 79 pour cent en 2005 à 90 pour cent en 2011; le taux net de scolarisation passe de 52 pour cent en 2005 à 60 pour cent en 2011; le taux de fréquentation demeure stable ou atteint 95 pour cent en 2011; et le taux d'abandon demeure stable ou est inférieur à 5 pour cent en 2011.	1.1a) Taux brut et net de scolarisation, taux d'assiduité ¹ et taux d'abandon ² dans les écoles primaires bénéficiant de l'aide du PAM, différenciés par sexe. 1.1b) Rapport entre le nombre de filles et de garçons inscrits dans les écoles bénéficiant de l'aide du PAM. 1.1c) Un taux d'assiduité de 80 pour cent des filles recevant des rations sèches. 1.1d) Rapport entre le nombre de filles et de garçons inscrits dans les classes de 4ème, 5ème et 6ème.	La Direction nationale de la composante est dotée des ressources humaines et matérielles nécessaires. Il existe des partenaires pour la mise en œuvre d'activités complémentaires.
1.2 D'ici à 2011, les parents et les communautés participent davantage à la gestion de l'école et à l'appui aux cantines scolaires.	1.2a) Nombre de comités de gestion des cantines scolaires actifs. 1.2b) Nombre de groupements villageois contribuant à l'approvisionnement diversifié des cantines scolaires. 1.2c) Pourcentage des communautés qui parviennent à approvisionner des cantines scolaires pendant quatre mois/an.	Les comités de gestion des cantines scolaires sont capables d'assumer les responsabilités qui leur incombent.
2.1 D'ici à 2011, la disponibilité alimentaire est améliorée dans les zones d'intervention.	2.1a) Quantité d'hectares aménagés grâce à l'apport de vivres du PAM ³ . 2.1b) Volume de la production agricole dans les communautés ayant bénéficié des vivres du PAM.	Le PAM trouve suffisamment de partenaires d'exécution offrant des ressources complémentaires. L'inflation n'oblige pas les producteurs à vendre toute leur récolte pour survivre.

¹ Rapport entre le nombre de jours de présence des enfants inscrits et le nombre total de jours d'école.

² Proportion d'enfants ayant abandonné parmi les enfants inscrits.

³ Des études de base seront réalisées afin de fournir des données permettant d'évaluer ces activités.

**ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES
DU PROGRAMME DE PAYS—GUINÉE 10453.0 (2007–2011)**

Chaîne des résultats (Modèle logique)	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
2.2 D'ici à 2011, les producteurs ont une meilleure maîtrise des techniques de production et ont été initiés à des méthodes simples de gestion et de comptabilité.	2.2 Nombres d'hommes et de femmes qui ont acquis de nouvelles connaissances techniques; nombre d'hommes et de femmes qui gèrent correctement leurs comités/ associations.	Certaines difficultés climatiques ou agronomiques (manque d'eau, nématodes, etc.) pourraient freiner l'approvisionnement.
3.1 L'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et des mères allaitantes est amélioré dans les régions ciblées.	3.1a) Taux de malnutrition (aiguë et chronique) des enfants de moins de 5 ans ayant bénéficié de l'aide du PAM. 3.1b) Indice de périmètre brachial des femmes enceintes et indice de masse corporelle des mères allaitantes ayant bénéficié de l'aide du PAM. 3.1c) Proportion des bébés présentant un faible poids à la naissance parmi les bébés nés de mères bénéficiant de l'aide du PAM.	Les partenaires de développement et d'exécution seront disponibles et prêts à s'investir dans les domaines d'intervention du PAM. Ils auront les compétences techniques et les ressources complémentaires requises pour une mise en œuvre des composantes appuyées par le PAM.
3.2 Les connaissances des mères sur la nutrition et la santé (en particulier les pratiques alimentaires pour les enfants et la santé maternelle) sont améliorées.	3.2 Pourcentage de femmes ayant amélioré leurs connaissances sur la nutrition.	
3.3 L'impact du VIH/sida sur la sécurité alimentaire des personnes ciblées par le PAM est réduit.	3.3a) Part moyenne du budget des ménages ciblés infectés/ affectés par le VIH/sida consacrée à l'alimentation. 3.3b) Pourcentage des personnes infectées par le VIH/sida qui reçoivent des rations et dont le poids reste stable.	L'engagement pris par le Gouvernement de réduire la malnutrition et le taux de prévalence du VIH/sida demeure une priorité nationale.
Principaux produits (résultats à moyen terme) du programme de pays:	Indicateurs de l'exécution du produit	
1.1 Au total, 18 249 tonnes de vivres seront distribuées.	1.1 Quantité de vivres distribuée.	
1.2 En moyenne, 115 000 élèves seront bénéficiaires de la composante "cantines scolaires" chaque année.	1.2 Nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire, par catégorie et par sexe.	Les partenaires d'exécution s'acquittent efficacement des tâches attribuées.
1.3 Au total, 7 750 filles des trois derniers cycles du primaire recevront des rations sèches.	1.3 Nombre de filles des trois derniers cycles du primaire recevant des rations sèches.	





**ANNEXE II: MATRICE DES RÉSULTATS ET D'ALLOCATION DES RESSOURCES
DU PROGRAMME DE PAYS—GUINÉE 10453.0 (2007–2011)**

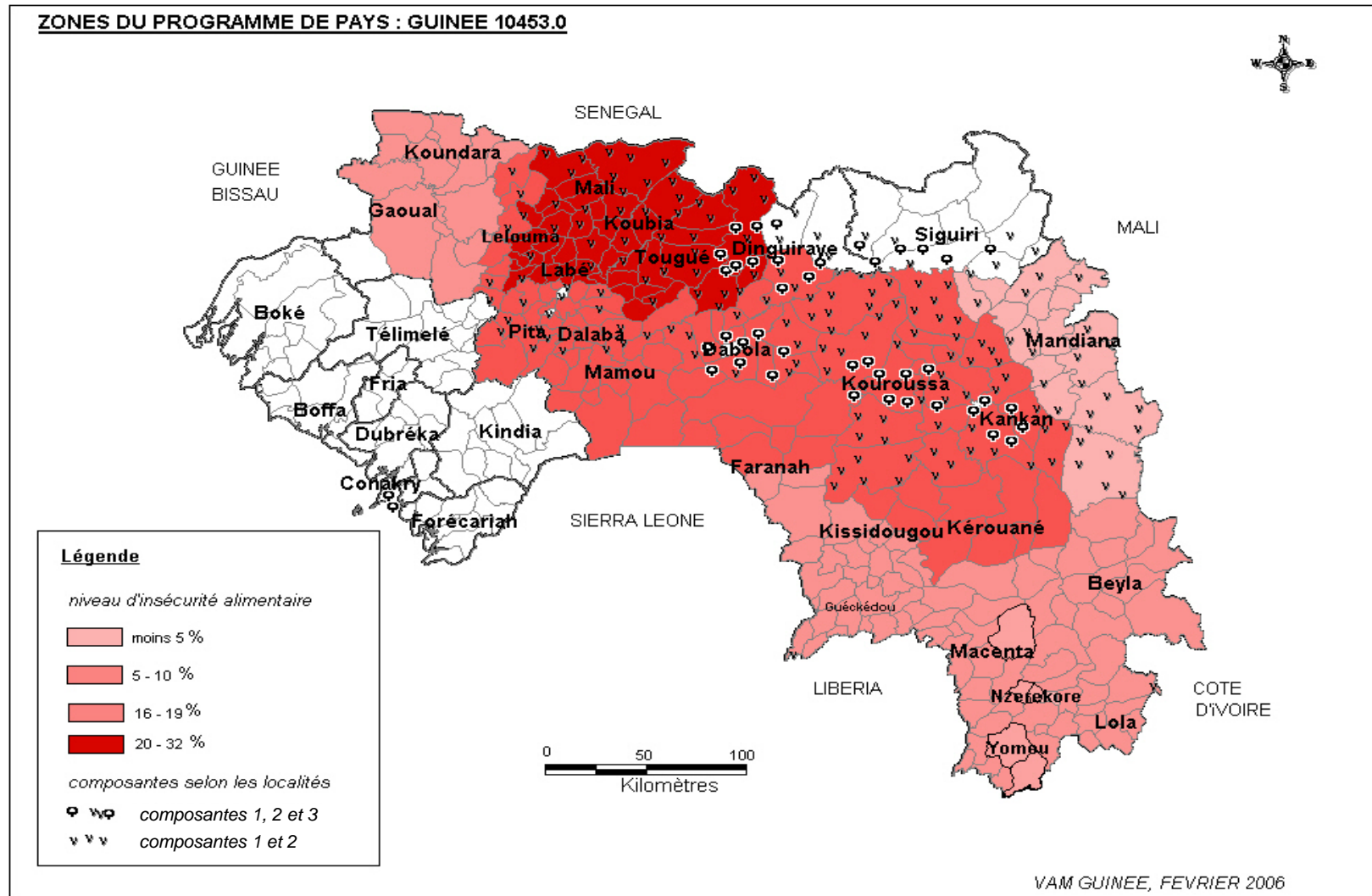
Chaîne des résultats (Modèle logique)	Indicateurs de résultats	Risques et hypothèses
2.1 Au total, 2 957 tonnes de vivres seront distribuées.	2.1 Quantité de vivres distribuée.	Des fonctionnaires gouvernementaux qualifiés sont disponibles pour la mise en œuvre du projet et demeurent dans leur fonction pendant au moins quatre ans.
2.2 240 jardins communautaires seront créés.	2.2a) Nombre de participants et de bénéficiaires, par sexe. 2.2b) Nombre de jardins maraîchers, de périmètres irrigués, de plantations, km de piste réhabilités et de sessions de formation organisées. 2.2c) Pourcentage de jardins maraîchers créés et fonctionnels/planifiés, périmètres irrigués/planifiés, plantations créées, km de piste réhabilités/planifiés, sessions de formation organisées/planifiées.	Les comités de gestion des cantines scolaires sont capables d'assumer les responsabilités qui leur incombent. Les collectivités sont en mesure d'assumer les responsabilités qui leur incombent dans le cadre des opérations VCA.
2.3 60 haies vives de 1 ha chacune seront installées autour des jardins communautaires. 2.4 60 plantations d'arbres de 1 ha chacun seront créées. 2.5 30 km de pistes rurales seront réhabilitées. 2.6 180 puits améliorés seront construits.		
3.1 Au total, 4 922 tonnes de vivres seront distribuées.	3.1 Quantité de vivres distribuée.	
3.2 En moyenne, 9 730 personnes seront appuyées chaque année par cette composante.	3.2a) Nombre de bénéficiaires, par catégorie et par sexe. 3.2b) Pourcentage d'aliments enrichis en micronutriments distribués aux bénéficiaires. 3.2c) Pourcentage de femmes assistant aux séances d'éducation nutritionnelle. 3.2d) Nombre de structures sanitaires et de villages partenaires. 3.2e) Nombre de bénéficiaires parmi les personnes infectées ou affectées par le VIH/sida, par catégorie et par sexe.	

ANNEXE III

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS ÉTABLI POUR LA GUINÉE 10453.0 (2007–2011) COMPOSANTES FONDAMENTALES (en dollars)				
	Composante No 1 Appui à l'enseignement primaire et à la scolarisation des filles	Composante No 2 Développement rural communautaire	Composante No 3 Amélioration de la santé et de la nutrition des groupes vulnérables	Total
Produits alimentaires (en tonnes)	18 249	2 957	4 922	26 128
Produits alimentaires (valeur)	5 641 860	855 074	1 740 013	8 236 947
Transport extérieur	2 241 379	363 155	604 530	3 209 064
TTEM (total)	3 343 205	544 491	928 114	4 815 810
TTEM (coût par tonne)	183,20	184,14	188,56	184,31
Autres COD	755 000	367 050	394 050	1 516 100
Total COD	11 981 444	2 129 770	3 666 707	17 777 920
CAD ¹				2 501 900
CAI ²				1 419 587
Coûts total pour le PAM				21 699 408
Contribution du Gouvernement				397 704

¹ Le montant des CAD est un chiffre indicatif et donné pour information. Le montant annuel des CAD pour un programme de pays est révisé chaque année après évaluation des besoins et des ressources disponibles.

² Le montant des CAI peut être modifié par le Conseil d'administration pendant la période sur laquelle porte le programme de pays.



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme Alimentaire Mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
BCP	Bilan commun de pays
CAD	coûts d'appui directs
CAI	coûts d'appui indirects
CNLS	Comité national de lutte contre le sida
COD	coûts opérationnels directs
DPE	Direction préfectorale de l'éducation
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ODD	Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest
ONG	organisation non gouvernementale
PEPT	Programme Éducation pour tous
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
TBS	taux brut de scolarisation
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VCA	Vivres pour la création d'actifs
VCT	Vivres contre travail
VPF	Vivres au profit de la formation